

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERGERAC - 2401 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/09/2024 - 2831 - 2014 B 00384 - 492 310 065 - AFM RENOV

GIRAUDO Isabelle
le COMMERCE de BERGEMAC
Dépôt du : 25/09/2024
N° du Dépôt : 2834
SIRENE : 492 310 065
N° de Gestion : 20 14 BCC 384

A.F.M. RENOV

Le Bas Saint Agne

24150 LANQUAIS

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/07/2019 au 30/06/2020*

Activité principale de l'entreprise : ENTREPRISE GLE BATIMENT

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à SAINT LAURENT DU VAR
Le 30/09/2020

GIRAUDO Isabelle
Comptable

FREY Thierry
EXPERT COMPTABLE

Allaudienne d'Audit et de Conseil
Société d'Expertise Comptable
124, Av. du Général Leclerc
06700 SAINT LAURENT DU VAR
Tél. 93.07.45.34 - Fax 93.14.68.79
RCS Marseille R 384 712 085 111

*Certifié conforme
à l'original*

A.F.M. RENOV

Le Bas St Agne
24150 LANQUAIS

Tél/Fax : 05 53 23 07 78 - Port : 06 10 90 13 63

Sarl au Capital de 60 000 €

RM24 - 492 310 065

siret : 492 310 065 00023 APE 4332A

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ALLAUDIENNE AUDIT ET CONSEIL

124 Av du Général Leclerc

Le palais Laurentin

06700 SAINT LAURENT DU VAR

04.93.07.45.34

A.F.M. RENOV

Le Bas Saint Agne

24150 LANQUAIS

COMPTES ANNUELS

ALLAUDIENNE AUDIT ET CONSEIL

124 Av du Général Leclerc

Le palais Laurentin

06700 SAINT LAURENT DU VAR

04.93.07.45,34

Désignation de l'entreprise A.F.M. RENOV

Néant ☐

Adresse de l'entreprise Le Bas Saint Agne

24150 LANQUAIS

Numéro SIRET *

4 9 2 3 1 0 0 6 5 0 0 0 2 3

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (3)

REVENUS

				Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 0	Exercice N-1 clos le 3 0 0 6 2 0 1 9
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	79 309	012	79 309
	Autres *	014	850	016	850
	Immobilisations corporelles *	028	6 085	030	4 189
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)		044	86 244	048	5 039
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	4 322	052	4 322
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 286	066	1 286
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	5 130	070	5 130
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	10 278	074	10 278
	Valeurs mobilières de placement	080	170	082	170
	Disponibilités	084	12 447	086	12 447
	Charges constatées d'avance *	092	381	094	381
	Total II	096	34 014	098	34 014
Total général (I+II)		110	120 258	112	5 039
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		60 000	60 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		2 100	2 100
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		6 286	6 384
	Résultat de l'exercice	136		10 991	99
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		57 395	68 386
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (3)	Emprunts et dettes assimilées	156		29 034	14 019
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			14 771
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		17 582	7 830
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	42	11 209	4 845
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		57 825	41 464
Total général (I + II + III)		180		115 219	109 850
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Section 2 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise A. F. M. RENOV

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 0 0 6 2 0 2 0

Néant

Exercice N-1 clos le

13 0 0 6 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régénérations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
Production vendue	biens			215		214			
	services *			217		218	134 410		131 531
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée *						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230	4 320		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	138 729		131 531
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises) *						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	59 100		39 686
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	4 322		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier 4 896 - immobilier)			242	23 926		18 079	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		243		244	4 938		3 467
Rémunérations du personnel *						250	49 554		53 759
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	16 072		15 676
Dotations aux amortissements *						254	333		482
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	2		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	149 602		131 150
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	10 872		381
Produits financiers (III)						280	2		7
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges financières (V)						294	121		396
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300			90
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306			
BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	10 991		99
- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	10 991
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles *						322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des epies-ets d'associés		247			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					Part de loyers dispensés de réintégration		249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Entreprise nouvelles (44, septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			342
ZFA NG (44 quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit			
						Zone de développement prioritaire (44 septuagies)			350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	10 991
Déficit de l'exercice reporté en arrière : Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : *608 dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	10 991

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A.F.M. RENOV

Le Bas Saint Agne

24150 LANQUAIS

COMPTES ANNUELS du 01/07/2019 au 30/06/2020

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Analyse de votre entreprise*
- Bilan, Indicateurs financiers*
- Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A*
- Compte de résultat Liasse 2033-B*
- Annexe*
- Détail Liasse 2033-A*
- Détail Liasse 2033-B*
- Annexe à la liasse fiscale*
- Tableau délais de paiement*

ALLAUDIENNE AUDIT ET CONSEIL

124 Av du Général Leclerc

Le palais Laurentin

06700 SAINT LAURENT DU VAR

04.93.07.45.34

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A.F.M. RENOV
Le Bas Saint Agne
24150 LANQUAIS

relatifs à l'exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	115 219 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	134 410 Euros
- Résultat net comptable,	(10 991) Euros

Fait à SAINT LAURENT DU VAR
Le 30/09/2020

GIRAUDO Isabelle
Comptable

FREY Thierry
EXPERT COMPTABLE

Allaudienne d'Audit et de Conseil
Société d'Expertise Comptable
124, Av. du Général Leclerc
06700 SAINT LAURENT DU VAR
Tél. 93.07.45.34 - Fax 93.14.68.79
RCS Marseille B 384 713 085 APE 741 C

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12
Immobilisations	81 205	80 106
Stocks et en cours	4 322	
Créances	16 693	23 260
Disponibilités	12 617	5 675
Comptes de régularisation	381	808
TOTAL DE L'ACTIF	115 219	109 850
Capitaux propres (Dont résultat)	57 395 10 991	68 386 99
Provisions risques et charges		
Dettes financières	29 076	14 103
Dettes d'exploitation	28 749	27 361
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	115 219	109 850

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	134 410	131 531
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	79 219 58.94	91 759 69.76
Marge brute globale % CA	79 219 58.94	91 759 69.76
Valeur ajoutée % CA	60 602 45.09	74 268 56.46
Excédent brut d'exploitation % CA	9 962 7.41	1 366 1.04
Résultat courant % CA	10 991 8.18	9 0.01
Résultat net % CA	10 991 8.18	99 0.08

RATIOS	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	28.41	
Crédit moyen client (en nombre de jours)	13.22	49.74
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	64.23	41.27
Solvabilité à court terme	0.51	0.70
Autonomie financière	0.99	1.65

BILAN AU 30/06/2020

ACTIF

	Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1 30/06/2019	Ecart %
Immob.incorporelles nettes	79 309	79 309	
Immob.corporelles nettes	1 896	797	137.84
Immob.financières			
ACTIF IMMOBILISE	81 205	80 106	1.37 →
Stock matières, marchandises	4 322		
Produits finis			
Travaux en cours			
STOCKS ET EN COURS	4 322		→
Avances fournisseurs	1 286	1 286	
Créances clients	5 130	18 775	72.68
Autres créances	10 278	3 200	221.25
Comptes de régularisation	381	808	52.82
VALEURS REALISABLES	17 075	24 069	29.06 ↘
Disponibilités	12 617	5 675	122.32
ACTIF CIRCULANT	34 014	29 744	14.36 ↗
TOTAL GENERAL	115 219	109 850	4.89 ↗

PASSIF

	Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1 30/06/2019	Ecart %
Capital	60 000	60 000	
Résultat de l'exercice	10 991	99	NS
Prélèvements, distributions			
Autres fonds propres	8 386	8 484	1.16
FONDS PROPRES	57 395	68 386	16.07 ↘
Provisions réglementées			
Prov.risques et charges			
Subventions			
Emprunts à plus d'un an			
DETTES LONG TERME			→
CAPITAUX STABLES	57 395	68 386	16.07 ↘
Emprunts à court terme	28 990	13 976	107.43
Avances clients		14 771	100.00
Dettes fournisseurs	17 582	7 830	124.55
Dettes fiscales et sociales	11 167	4 591	143.26
Autres dettes	42	254	83.52
Comptes de régularisation			
Concours bancaires	43	43	
DETTES COURT TERME	57 825	41 464	39.46 ↗
TOTAL GENERAL	115 219	109 850	4.89 ↗

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1 30/06/2019	Ecart
Rotation des stocks	28.41		28.41
Délai de paiement clients	13.22	49.74	36.53-
Délai de paiement fournisseurs	64.23	41.27	22.96
Fonds de roulement en jours	63.77	32.08	31.69-
Utilisation du fonds de roulement	63.66	31.96	31.70-
Trésorerie en jours	33.68	15.41	18.26
Prélèvements / résultat			

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : A . F . M . RENOV

30/06/2020

Détail des réintégrations diverses**Total des réintégrations diverses****Détail des déductions diverses****Total des déductions diverses**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Informations générales complémentaires

NEANT

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2020 12	30/06/2019 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	79 309	79 309		
20700000 FONDS COMMERCIAL	79 309	79 309		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
20500000 LOGICIEL	850	850		
28050000 AMORT LOGICIEL	850	850		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 896	797	1 099	137.84
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	3 887	2 456	1 432	58.29
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	2 197	2 197		
28154000 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE	2 081	1 953	128	6.56
28183000 AMORT MAT. BUREAU ET INFO.	2 108	1 904	205	10.75
TOTAL I	81 205	80 106	1 099	1.37
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	4 322		4 322	
31000100 STOCKS MAT. PREMIERES FTURES	4 322		4 322	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 286	1 286		
40910000 FOURNISSEURS ACPTÉ VERSE	1 286	1 286		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 130	18 775	13 646	72.68
41100000 CLIENTS	5 130	4 005	1 125	28.09
41700000 CREANCES/TRAV. NON ENCORE FACT		14 771	14 771	100.00
AUTRES CREANCES	10 278	3 200	7 079	221.25
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		599	599	100.00
44566000 TVA DED S/ACHATS, BIENS ET SCE	766	845	79	9.34
44567000 CREDIT DE TVA	2 391	131	2 260	NS
44571000 TVA COLLECTEE		725	725	100.00
44580000 REGULARISATION TVA	7 028	810	6 218	767.88
44586000 TVA / FACTURES NON PARVENUES	94	90	4	4.44
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	170	170		
50300000 ACTIONS	170	170		
DISPONIBILITES	12 447	5 505	6 942	126.10
51240000 BANQUE POP AQUITAINE CENTRE AT	12 441	3 001	9 440	314.54
51250000 BANQUE POPULAIRE 2	6	2 504	2 498	99.75
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	381	808	427	52.82
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	381	808	427	52.82
TOTAL II	34 014	29 744	4 270	14.36
TOTAL GENERAL	115 219	109 850	5 369	4.89

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	60 000	60 000		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	60 000	60 000		
RESERVE LEGALE	2 100	2 100		
10611000 RESERVE LEGALE	2 100	2 100		
REPORT A NOUVEAU	6 286	6 384	99	1.55
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	6 286	6 384	99	1.55
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	10 991	99	10 892	NS
TOTAL I	57 395	68 386	10 991	16.07
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 034	14 019	15 015	107.10
16410000 EMPRUNT CRCA	8 990	13 976	4 985	35.67
16420000 REALISAT PRET 9040891	20 000		20 000	
51200000 BANQUE 00872144013	43	43		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		14 771	14 771	100.00
41911000 CLTS AV. ACPTES REC./COMMANDES		14 771	14 771	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 582	7 830	9 752	124.55
40100000 FOURNISSEURS	17 018	7 290	9 728	133.45
40810000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	564	540	24	4.44
	11 209	4 845	6 364	131.36
42100004 Rémun. TEULET Nathalie	36	14	22	161.49
43100000 URSSAF	10	194	184	94.85
43702000 CAISSE RETRAITE NON CADRES	18	396	378	95.45
43705000 CAISSE CONGES PAYES	36	309	274	88.51
43860000 ORGAN. SOCIAL CHARGES A PAYER	9 832	2 690	7 142	265.49
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	1	9	8	87.01
44571000 TVA COLLECTEE	156		156	
44587000 TVA / FACTURES A ETABLIR	847	770	77	10.04
44860000 ETAT, CHARGES A PAYER	231	209	23	10.79
45500000 ASSOCIES, COMPTE COURANT	42	84	42	50.15
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER		170	170	100.00
TOTAL III	57 825	41 464	16 360	39.46
TOTAL GENERAL	115 219	109 850	5 369	4.89

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	134 410	131 531	2 879	2.19
70620000 PRESTATIONS DE SERVICES 5.5%	72 921	71 651	1 270	1.77
70640000 PRESTATIONS SERV 20%	8 595	2 357	6 238	264.70
70650000 PRESTATIONS SERV 10%	1 727		1 727	
70660000 PREST SERV SOUS TRAITANT	51 167	57 523	6 356	11.05
AUTRES PRODUITS	4 320		4 320	
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	5		5	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	4 315		4 315	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	138 729	131 531	7 199	5.47
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	59 100	39 686	19 414	48.92
60101000 ACHATS MAT. PREM. FOURNITURES	153		153	
60102000 ACHAT MATIERE PREMIERES	58 785	39 614	19 171	48.39
60222000 ACHATS PRODUITS ENTRETIEN	163	5	158	NS
60800000 FRAIS FACTURES	20	96	76	79.25
60900000 RRR OBTENUS SUR ACHATS	20	29	9	30.43
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	4 322		4 322	
60310000 VARIATION DE STOCKS MP	4 322		4 322	
AUTRES CHARGES EXTERNES	23 926	18 079	5 846	32.34
60400000 ACHAT D ETUDES ET PREST SCES	413	85	328	385.88
60604000 CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	3 407	4 368	962	22.02
60605000 PETIT OUTILLAGE	1 436	728	707	97.07
60608000 FOURNITURES DE BUREAU	1 148	1 087	60	5.56
60630000 PETITS EQUIPEMENTS	505		505	
61220000 CRE BAIL RENAULT MASTERW230JW	4 896	503	4 393	872.96
61500000 ENTRETIENS ET REPARATIONS	189	161	28	17.46
61504000 ENTRETIEN REPARAT° MAT. TRANSP	303	87	216	247.94
61600000 PRIMES ASSURANCE	2 647	2 159	489	22.63
61601000 ASSURANCE PRET		83	83	100.00
61860000 HABILLEMENTS	244	148	96	64.85
62260000 HONORAIRES	4 040	3 882	158	4.07
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	57	28	30	107.31
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 430	1 204	226	18.77
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	71	87	16	18.73
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	223	268	45	16.70
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICA	1 482	1 430	52	3.65
62700000 SERVICES BANCAIRES ASSIMILES	1 086	1 422	336	23.64
62820000 ABONNEMENT	350	350	0	0.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 938	3 467	1 470	42.40
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	24	68	92	134.83
63513000 CFE	485	352	133	37.64
63540000 DROITS ENREGISTREMENT TIMBRE	88		88	
63785000 CSG RDS DEDUCTIBLE	4 389	3 047	1 342	44.05
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	49 554	53 759	4 205	7.82
64100000 SALAIRES	1 239	9 059	7 820	86.32
64140000 INDEMNITE ACTIVITES PARTIELLES	115		115	
64400000 REMUNERAT° GERANTS NON SALARIE	48 200	44 700	3 500	7.83

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	16 072	15 676	396	2.52
64500000 CHARGES SOCIALES	459	3 594	3 135	87.22
64600000 COTISATIONS EXPLOITANT	15 605	12 627	2 979	23.59
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	8	54	47	86.04
64900000 CICE		599	599	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	333	482	149	30.98
68112000 DOT. AMORT SUR IMMO CORPORELLE	333	482	149	30.98
AUTRES CHARGES	2		2	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	2		2	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	149 602	131 150	18 452	14.07
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	10 872	381	11 253	NS
PRODUITS FINANCIERS	2	7	4	66.82
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2	7	4	66.82
CHARGES FINANCIERES	121	396	275	69.48
66100000 CHARGES D'INTERETS DES EMPRUNT	121	217	96	44.26
66800000 AGIOS		179	179	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		90	90	100.00
67120000 PENALITES, AMEND. FISC. ET PENAL		90	90	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	10 991	99	10 892	NS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			381.41
30/06/2020 10 SFR ACON AVANCE	0.90		
30/06/2020 10 HERCULE PRO. AVANCE	52.74		
30/06/2020 10 CREDIT BAIL AV	312.80		
30/06/2020 10 ASS CREDIT BAIL AV	14.97		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE			564.00
01/07/2019 01 S.A.N.		540.00	
01/07/2019 10 AAC HNO BILAN 6/19	540.00		
30/06/2020 10 AAC BILAN HNO 2020		564.00	
43860000 ORGAN. SOCIAL CHARGES A PAYER			9 831.68
01/07/2019 01 S.A.N.		2 690.03	
01/07/2019 10 RSI REGUL 2018 A PAYER	1 781.00		
01/07/2019 10 RSI 1SEM19 A PAYER	878.00		
01/07/2019 10 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	31.03		
30/06/2020 10 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER 20		1.18	
30/06/2020 10 RSI A PAYER 1SEM 2020		5 989.50	
30/06/2020 10 RSI A PAYER REGUL 2019		3 841.00	
44860000 ETAT, CHARGES A PAYER			231.00
01/07/2019 01 S.A.N.		208.50	
01/07/2019 10 CFE A PAYER	208.50		
30/06/2020 10 CFE A PAYE		231.00	

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						

"AFM RENOV "

Siège social : Le Bas St Agne-24150 LANQUAIS
S.A.R.L. au capital de 60.000 Euros

BERGERAC 2014 B 00384
R.C.S. BERGERAC 492 310 065

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
28 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le vingt huit octobre,
à 9 heures

Les associés de la Société "AFM RENOV" se sont réunis au siège de la Société, en assemblée ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée est présidée par Mr TEULET Philippe Gérant et associé.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée à leur entrée par les associés présents.

Le président constate que la totalité des associés représentant la totalité des parts sur les 500 parts composant le capital social sont présents ou représentés.

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Le rapport de la gérance sur l'exercice écoulé clos au 30 juin 2020,
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire,
- La feuille de présence
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours francs avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

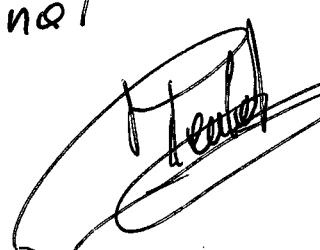
Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion,
- Affectation des résultats.

Puis il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

*Certifié conforme à
l'original*



AFM RENOV

Le Bas St Agne

24150 LANQUAIS

Tél/Fax : 05 53 23 07 78 - Port : 06 10 90 13 63

Sarl au Capital de 60 000 €

RM24 - 49

065

siret : 492 310 065

APE 4332A

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport du gérant et examiné les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020, l'assemblée générale déclare les approuver et donne à la gérante quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat net comptable déficitaire soit – 10 991,14 euros de la façon suivante :

- Affectation du résultat au Compte « Report à nouveau» pour..... -10 991,14 € euros
Portant celui-ci, de + 6 285,81 euros (créditeur) à – 4 705,33 euros (débitéur).

Cette résolution , mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant qui s'est élevée à 48 200 € euros pour l'exercice 2019/2020. Comme pour les exercices précédents, l'ensemble des cotisations sociales, madelins et prévoyances du gérant sont totalement pris en charges par la société. Elles ont été respectivement de 15 605,00 € euros pour les cotisation sociales du dirigeant et de 0 € euros pour les versements dits « Madelin » de cet exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès verbal des présentes pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède , il a été dressé procès-verbal signé par le gérant.

LE GERANT